

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 18

Artikel: Curieux détails sur les émigrants
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pauvre tour !

Le Conseil communal vient enfin de décider de ton sort : tu vivras désormais comme l'un des plus vénérables témoins du passé de notre vieille cité lausannoise. Debout, depuis le XIII^e siècle, tu es restée fièrement campée à l'extrémité du faubourg Saint-Laurent ; et après la génération présente, qui t'a montré parfois tant d'indifférence et de mépris, tu en verras passer bien d'autres encore !

A trois reprises — en 1875, 1890 et 1896 — le Conseil communal de Lausanne s'est occupé de la tour de l'Halle. Et chaque fois, cette antique construction, qui, pendant près de 20 ans, avait déjà subi l'humiliation d'être utilisée comme abattoir à porcs, fut abreuvée de nouveaux outrages de la part de nombre de gens. C'était une affreuse masure, n'offrant aucun intérêt historique, une horreur, un cylindre de vieille molasse coiffé d'un casque à mèche, un magot encombrant, et que sais-je encore !...

Hélas, il est fâcheux de constater que ceux qui tenaient un pareil langage n'avaient aucune connaissance de la valeur historique de cette vieille construction ; qu'ils n'avaient jamais lu dix lignes de ce qu'en disent nos historiens et nos chroniqueurs ; qu'il n'avaient jamais jeté les yeux sur les plans de l'ancien Lausanne ; qu'ils ignoraient enfin complètement le soin qu'on apporte à la conservation des antiquités, dans toutes les villes qui ont à leur tête une administration intelligente.

Daillleurs, conserver de tels monuments, c'est faire preuve de patriotisme ; les souvenirs intéressants qu'ils nous rappellent et qui ne sont jamais sans quelque précieuse enseignement, ne peuvent que développer et affermir davantage l'amour de la patrie.

La tour n'a rien de remarquable, disait-on, elle est d'une allure massive, uniforme, sans architecture !...

Quels piteux arguments !

Mais il est une foule d'antiquités fort peu gracieuses dans leur forme, qui n'ont rien d'esthétique et qu'on respecte néanmoins religieusement. Tout récemment encore, on a découvert, dans les ruines d'Avenches, une statuette de Silène. Ce demi-dieu accroupi, ventru, au geste aviné est, assure-t-on, franchement laid. Eh bien, malgré cela, on a su apprécier sa valeur historique ; et ce bronze, qui ne pèse que trois kilos, vient d'être acquis par l'Etat pour le prix de mille francs.

Nous nous demandons quel accueil ce pauvre Silène, si peut flatter à l'œil, eût reçu auprès de certains Lausannois.... On n'ose vraiment pas y songer !.... Quelle horreur !....

Il a donc fallu tous les efforts, tout le dévouement, toutes les persistantes recherches, toutes les savantes publications d'hommes dévoués comme MM. Vuillemet, de Molin, Paul Vulliet, van Muyden, Nef et d'autres, pour convaincre une partie d'indifférents, de démo-

lisseurs, et obtenir dans le Conseil communal une majorité favorable à notre vieille et intéressante tour de l'Halle.

Espérons maintenant que dégagée des constructions qui l'enserrent, et restaurée avec intelligence, on lui restituera sa physiologie d'autrefois, avec ses meurtrières et ses échaguettes, que plusieurs n'ont pu se représenter fidèlement jusqu'ici.

En agissant ainsi, nous rendrons un juste hommage aux amis de nos antiquités et à notre histoire.

Dans le cas contraire, que pourrait dire nos prochaines générations ? Hélas, elles pourraient dire avec raison — et avec d'autant plus de franchise que nous ne serions plus là — qu'il y avait, à l'occident de la ville, une grande et belle tour, rare et pieux débris de nos fortifications du XIII^e siècle, et que le Conseil communal de 1896 l'a démolie !

Les vandales ! s'écrierait-on, quels étaient leurs noms ?...

Messieurs, les archives communales se chargeraient de répondre.

L. M.

Curieux détails sur les émigrants.

Du Havre à New-York, il part à peu près 30,000 personnes par an, de New-York au Havre, il n'en arrive que 15,000. Cette différence représente les émigrants qui ne reviennent pas.

Les trois quarts des individus qui peuplent les dortoirs de la troisième classe s'embarquent sans esprit de retour. Ceux-là ne se déplacent ni pour leurs plaisirs ni pour leurs affaires. Ce sont gens las de vivre uniquement pour travailler et qui rêvent de travailler uniquement pour vivre. Un tout petit groupe est celui des économes, qui prennent les troisièmes pour ne pas gaspiller le modeste capital sur lequel sont étayées leurs espérances.

A leur descente du train, au Havre, les émigrants trouvent la soupe servie sous la tente ; ils passent ensuite, en présence du consul des Etats-Unis, une inspection médicale très minutieuse. Puis on les divise en chambrées distinctes, suivant leurs nationalités : beaucoup d'Italiens, d'Allemands et de Suisses, très peu de Français. Dans les différentes classes, énormément d'Israélites de tous pays ; aussi bien aux Messageries, pour la Plata, qu'aux transatlantiques pour New-York. Le Juif s'est toujours volontiers mis en route ; bien avant le christianisme, on le voyait déjà répandu dans le monde civilisé.

L'émigration tend du reste à décroître depuis les entraves qu'y apporte la législation américaine. En un mois, cette législation a fait repousser 800 émigrants sur 2,000. Les Etats-Unis tiennent à faire un choix. Tout voyageur de troisième classe est, *a priori*, considéré comme un émigrant ; à ce titre, pour être admis à débarquer, il doit prouver qu'il possède en argent comptant un minimum de 250 francs, qu'il n'a signé par avance aucun contrat de louage, qu'il est sain de corps et

d'esprit ; — on a refusé des idiots, — enfin, qu'il n'a subi aucune condamnation infamante ; ceci afin que le sol de l'Union ne devienne pas le rendez-vous des malfaiteurs du vieux continent.

Ceux qui ne sont pas jugés dignes d'accueil demeurent consignés, comme une « marchandise laissée pour compte, » jusqu'au départ du prochain paquebot, qui les retourne à l'expéditeur, quelque entrepreneur d'émigration le plus souvent.

Le « samahdi » ou la mort volontaire.

Où allons-nous et quelles sont les surprises que l'avenir nous réserve ? Telle est la question qu'on peut se poser en présence des phénomènes extraordinaires auxquels les découvertes scientifiques de notre époque nous font assister, ainsi que des mystères de la vie humaine, soit au point de vue matériel, soit au point de vue psychologique.

Voilà maintenant qu'on joue, pour ainsi dire, avec la mort ; on meurt pendant un certain temps, et quand on s'est familiarisé quelque peu avec la nuit du tombeau, on revient gentiment à la lumière, au milieu de ses amis et connaissances, jouir de la belle nature, de l'air, du soleil et des agréments de la vie.

Lecteurs, je vous vois sourire en disant : « Quelle histoire le *Conteur* vient-il nous conter là ?... »

Lisez néanmoins, je vous prie, ce que dit le XIX^e Siècle au sujet d'un spectacle très sensationnel, offert actuellement aux londoniens par un habile barnum, qui exhibe, au Royal Aquarium de Londres, la fosse où se trouve enseveli pour huit jours, sous une couche de six pieds de terre, le cercueil renfermant le corps inanimé d'un sujet préalablement plongé dans un sommeil hypnotique.

Comment ce malheureux supportera-t-il la redoutable expérience à laquelle il s'est prêté ? Que retirera-t-on du suaire qui l'enveloppe aujourd'hui et la recette amoncelée par son barnum servira-t-elle à lui payer de tapageuses funérailles ou lui assurera-t-elle au contraire pour l'avenir quelques mois de vie facile et joyeuse ? Autant de questions qui passionnent tout un chacun et sur lesquelles l'humeur aventureuse des Anglais de toute classe et de tout âge a beau jeu pour s'exercer en d'innombrables paris.

C'est que, en dépit des apparences premières, il n'est en effet pas le moins du monde prouvé qu'une telle tentative doive être forcément fatale à qui la tente. Si nous en croyons les récits d'auteurs autorisés, au contraire, assez nombreux seraient les audacieux ayant ainsi réalisé, et pour des temps autrement prolongés que dans l'expérience actuelle, des suspensions de vie complète.

Chez les Yoguis indous, qui sont des religieux d'un ordre brahmanique, vivant en ascètes solitaires dans les bois ou sur les montagnes, un semblable exercice n'est point rare, et il arrive assez fréquemment que l'on rencontre des sujets capables de faire de semblable façon *la pige* avec nos marmottes et autres animaux hibernants. Et, il en est si bien ainsi qu'il existe un traité du *yoga*, c'est-à-dire de l'art employé par les extatiques indous pour s'abstenir de manger et de respirer pendant un temps considérable, traité qui fut publié il y a quelques années